

— Un deuxième cercle de l'A. C. J. C. vient d'être fondé à Edmonton, dans la paroisse de St-Joachim. S. G. Mgr l'Archevêque a bien voulu en accepter la présidence d'honneur. Au cercle Grandin s'ajoute ainsi le cercle Lacombe. On ne pouvait choisir un plus beau nom. « Parmi les noms des officiers du nouveau cercle, disent les *Cloches de Saint-Boniface*, nous relevons ceux de jeunes avocats, médecins et autres qui se sont déjà distingués dans le travail patriotique auquel ils se livrent depuis plusieurs années ».

Trois-Rivières. — Le 24 novembre, a été fêté avec grande solennité le cinquantenaire de l'Hospice et Hôpital de la Providence. La messe des noces d'or a été célébrée par S. G. Mgr Cloutier, en présence du personnel de la maison, d'un grand nombre de membres du clergé et de plusieurs laïques, bienfaiteurs et amis de la maison.

M. le chanoine Massicotte, curé de la cathédrale et ancien aumônier de l'Hôpital, a fait le sermon de circonstance. Il a parlé de la charité chrétienne à travers les âges ; puis il a fait un intéressant sommaire du travail accompli, aux Trois-Rivières, par les Sœurs de la Providence depuis cinquante ans.

A l'issue de la messe pontificale a eu lieu le banquet offert aux membres du clergé ainsi qu'aux médecins de la maison. S. G. Mgr Cloutier présidait, ayant à ses côtés Son Honneur le Maire Tessier, M. l'abbé Alarie, chapelain de la Providence à Montréal, Mgr D. Gérin, les membres du chapitre, M. G.-E. Panneton, les Drs L.-P. Normand, Gervais, Panneton, Darche et autres.

A la fin du dîner, Sa Grandeur fit l'éloge de l'œuvre accomplie par les bonnes Religieuses.

Comme l'écrit le *Bien Public* de Trois-Rivières, « la somme de bien accompli durant ce demi-siècle est incalculable. Ce bien s'est fait sans bruit, sans ostentation, par de nobles filles éprises d'humilité, qui ont le culte du dévouement caché, qui ont l'horreur de tout ce qui est vain. Depuis la fondation de l'institut, on a recueilli 1078 orphelines ; 519 pauvres vieilles ; 313 vieillards ; 9121 malades ; 701 bébés.

« Chacun sait que les Sœurs de la Providence ne limitent pas leur zèle à soulager les douleurs qui vont se réfugier sous leur toit, mais que de plus les Sœurs vont à domicile porter leurs soins aux malades et aux pauvres ».

Ainsi que le disait éloquemment M. le chanoine Massicotte, à la fin de son sermon, « voilà qui n'est pas de la philanthropie payée et organisée dans un bureau, mais de la vraie charité. Non, on n'organise pas des cœurs dévoués, on n'organise pas des cœurs pour les misères humaines. L'homme, qui ne peut pas produire un grain de blé, peut encore moins faire un cœur de Sœur de Charité. Dieu seul est capable d'un tel prodige ».

— A l'occasion de la fête de S. G. Mgr Cloutier, une belle séance dramatique et musicale a été donnée au Séminaire. Pour la circonstance, un clergé nombreux, accouru de tous les points du diocèse, les représen-